

Ecole Simone Veil  
14 rue du stade  
88520 Ban de Laveline

### Conseil d'école n° 1 :

Vendredi 10 novembre à 18 h 00.

#### Présents :

Madame Henry Christiane (adjointe à la mairie)

Parents d'élèves élus : Mesdames Fleurance Aurélie, Noël Aline, Thiébaud Noémie, Vondersher Julie et monsieur Scholtz Rémi.

Marie-France Franchet, (DDEN)

Barbier Justine, Cartelli Estelle, Ferry Patricia, Gaudel-André Anne; Michel Véronique; Valentin Régis (enseignants)

Peggy Ancel (aide-maternelle).

#### Absents excusés :

Monsieur Kehl (Inspecteur de l'Education Nationale) ; Stéphanie Aubriat (élue) ; Jessy Scholtz aide-maternelle) ; Mouchot Cécile (enseignante remplaçante rattachée à l'école).

#### Présentation des représentants de parents d'élèves et installation du conseil.

Précision du rôle du Conseil d'école.

Présentation de la DDEN (fonction, missions) par M-F Franchet.

#### Effectifs de l'école et composition de l'équipe pédagogique :

119 élèves.

Régis Valentin : 24 élèves (11PS et 13MS) assisté de Peggy Ancel (aide-maternelle)

Patricia Ferry : 23 élèves de GS assistée de Jessy Scholtz (aide-maternelle) et d'une AESH (Anne Laure Cuny) pour un élève.

Véronique Michel : 16 élèves (10 CP et 6 CE1)

Anne Gaudel-André : 17 élèves (4CE1 et 13CE2)

Estelle Cartelli : 19 élèves (7CE2 et 12CM1) et une AESH (Sylvie Weisrock) pour deux élèves.

Nathalie Grosgeorge, déchargée pour la direction le jeudi et 1 lundi sur 3 par

Justine Barbier : 20 élèves de CM2) et Anne-Laure Cuny (AESH) quelques heures pour un élève.

Cécile Mouchot, enseignante remplaçante rattachée à l'école.

Depuis la rentrée, nous sommes toujours **en attente de la nomination d'au moins une AESH** pour une aide individualisée dans la classe de Madame Grosgeorge, ainsi que pour une aide mutualisée dans la classe de madame Michel.

Ecole Simone Veil  
14 rue du stade  
88520 Ban de Laveline

Dans l'attente, les deux AESH assurent des aides ponctuelles auprès de 6 élèves à besoin.

Nous attendons également la prise de fonction d'une emploi civique (à sa majorité).

### **Bilan de la coopérative scolaire :**

Nous disposons d'un fonds de 2 200,62 euros au 31 août 2023.

Cette somme provient en partie, du bénéfice des ventes de fromages, de plantes et du marché de Noël organisées par les enseignants l'an passé.

Les fonds sont utilisés essentiellement pour financer des transports, des entrées sur différents sites, des ateliers /des guides/des animateurs sur sites visités, ainsi que pour l'achat de matériel pédagogique et ouvrages pour les classes.

### **Règlement intérieur.**

Il a été demandé, en amont, aux membres du CE de le lire avant la réunion.

Présenté, discuté et validé par le conseil d'école ce jour.

Nouveaux articles ajoutés :

- **Harcèlement scolaire.** (Suite au décret du 16 août 2023, « les élèves doivent être préservés de tout propos humiliant et respectés dans leur singularité. Ils doivent bénéficier de garanties de protection contre toute violence physique ou morale[...] »)

Depuis septembre 2023, la directrice a la possibilité d'exclure temporairement et jusqu'à cinq jours maximum un élève présentant un comportement perturbateur, violent ou de harcèlement. Cette mesure ne sera prise qu'après une réunion d'équipe éducative et une notification aux parents présentant par écrit la durée et les motifs de cette mesure.

(Le règlement est consultable sur le site de la mairie et sur la porte d'entrée du hall principal de l'école). Chaque famille devra signer un mot attestant qu'il en a pris connaissance.

### **Evaluations nationales CP, CE1 et CM1:**

-Les élèves de ces classes ont passé des tests nationaux pour évaluer les compétences acquises. Les maitresses dressent un bilan général des résultats obtenus par leurs élèves.

Les parents concernés ont été informés des résultats de leurs enfants.

Ecole Simone Veil  
14 rue du stade  
88520 Ban de Laveline

### **Exercices de sécurité :**

Nous avons effectué un exercice d'évacuation incendie le 21 septembre 2023. (Temps d'évacuation "hors bâtiments" 1 min 55 s, de rassemblement au lieu défini : 2 min 32. Un second exercice doit être effectué dans les 6 mois.

Un exercice partiel de mise en sécurité « confinement » est prévu jeudi 16 novembre.

L'exercice « confinement avec intrusion » est programmé pour le mois de décembre.

Pas de problème majeur rencontré, hormis le fait que l'alarme soit difficilement audible dans les classes fermées et les « entre-classes ».

-Information de la mise en place du **PPMS** et des mesures prises pour donner des alertes différentes selon les risques encourus. Evacuation incendie (alarme déclenchée), confinement pour dangers extérieurs (voix), confinement pour attaque-intrusion (voix et potables).

Ces exercices de mise en sécurité sont organisés à l'école pour informer les enfants des différentes alertes et mettre en pratique les comportements à adopter.

En cas de confinement, les parents ne doivent pas venir chercher les enfants à l'école, mais attendre les consignes des secours et écouter France Bleue Sud Lorraine.

Nous devons pratiquer 2 exercices d'évacuation incendie par an, un exercice de PPMS (mise en sécurité, confinement dans l'école) et un exercice d'intrusion.

*Fiche 12 bis du PPMS signée par tous les membres présents du conseil d'école.*

### **Activités et projets des classes :**

-**Réunions de parents** dans chaque classe en septembre.

- 26 septembre : Spectacle proposé par la Communauté d'Agglomération de SDDV pour le cycle 3 "Le cirque Piètre » à la salle des fêtes de Provenchères et Colroy. Les frais de transport ont été réglés par la mairie de Ban de Laveline, sur les crédits transports. (76,00€)

-29 septembre : **Accueil d'une illustratrice (Chloé Du Colombier)** dans le cadre du FIG, pour la classe de Patricia Ferry. Un atelier découverte a été mis en place avec les élèves à cette occasion. Merci aux dames de la bibliothèque pour leur aide.

Ecole Simone Veil  
14 rue du stade  
88520 Ban de Laveline

**-Planétarium d'Epinal : Un film sur les étoiles (cycle 2) et un autre sur les planètes (cycle 3) ont été projetés dans le Planétarium, suivis d'ateliers différents selon les classes.**

17 octobre pour les classes du cycle 3 : fabrication d'une maquette du système solaire et fabrication d'une montgolfière.

19 octobre pour les classes du cycle 2 : ateliers électricité et fabrication d'une maquette du système solaire (pour les CE2-CE1) et ateliers constellations et fabrication d'une pâte à modeler (pour les CP-CE1).

(Un transport financé par la mairie : 474,00 € et l'autre par la coopérative scolaire 474,00 €) ; le coût des animations, à charge de la coopérative scolaire : 689,05 €)

-19 octobre : animation **conte et marionnettes** (par Yolande Delétang) proposée à la bibliothèque pour les maternelles.

-9 novembre : Suite aux plantations du printemps faites avec madame Michel à la ferme Highlands de Hautgoutte, la classe de madame Gaudel André a bénéficié de la récolte de courges et a été accueillie à la salle Aquilina par madame Jonet pour y préparer une soupe. Les enfants ont pu la déguster lors du déjeuner pris en commun. Des ateliers de tri des déchets attendaient les enfants l'après-midi. (10 € par enfant, financés par la coopérative scolaire).

- 9 novembre : **Journée contre le harcèlement scolaire**. Les élèves sont régulièrement sensibilisés en classe sur ce fléau sous forme de lectures, débats, visionnements de films courts et d'un projet collectif en arts. Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont répondu au questionnaire national ce jour. Les enseignantes vont analyser les réponses des enfants. (Présentation du questionnaire aux membres du conseil d'école).

- 10 novembre : **promenade d'automne** pour les maternelles le matin, suivie de la dégustation du crumble préparé la veille avec la récolte de pommes de l'ancienne école maternelle).

-Les classes de maternelle sont toujours accueillies chaleureusement et bénévolement par les dames de la **bibliothèque** chaque jeudi après-midi.

A partir du 9 novembre, les classes de l'élémentaire s'y rendront également avec l'aide de M-F Franchet, selon un planning défini.

Que ces dames en soient remerciées !

Un règlement de la bibliothèque a été rédigé en accord avec les enseignantes et signé par les parents.

Ecole Simone Veil  
14 rue du stade  
88520 Ban de Laveline

- Classe de GS : "**école du dehors**" dans la forêt du "Sepnat" chaque mardi matin. Les photos des sorties sont consultables sur une tablette, côté maternelle. Merci aux parents accompagnateurs qui permettent à Patricia Ferry d'assurer ces sorties.

-**Piscine** à Sainte-Marie-aux-Mines les jeudis après- midis en novembre, décembre et janvier (pour les classes de CM2 et CE2-CM1) et en février, mars, avril (pour les classes de CP et CE1-CE2).

Merci aux parents qui ont passé leur agrément et se portent volontaires pour accompagner les classes. (La mairie finance les entrées et les transports). Souci pour cette période : les travaux engagés dans le col de Sainte-Marie-aux-Mines ne permettent pas aux bus d'y circuler. Il faut donc prendre le tunnel et la coopérative scolaire a payé l'aller-retour ce 9 novembre 2023 (36, 60 euros). La mairie s'engage à prendre en charge les frais imprévus occasionnés par les passages du tunnel.

- **le Cross du collège** de Provenchères initialement prévu le vendredi 20 octobre pour les CM1 CM2 a été annulé en raison du contexte « plan vigipirate attentats ».

-Projet « **Quiétude animale** » en partenariat avec l'association Etc Terra pour la classe de madame Cartelli. Les séances débuteront mardi 14 novembre. Projet financé à 100 % par le Parc des Ballons.

- « **Si j'étais la forêt** » Les classes de Mesdames Ferry, Michel et Grosgeorge se sont engagées dans un projet financé par la Communauté d'Agglomération et mené par Pauline Squelbut (scénographe). Ce travail aboutira sur un spectacle écrit, construit, décoré et interprété par les enfants de ces classes au printemps.

Seulement trois classes pouvaient en bénéficier financièrement, mais tous les enseignants travailleront sur le thème de la forêt cette année.

- La classe de CM2 envisage un voyage culturel de deux jours à **Paris**, en juin, avec la classe de CM de Stéphane Demange de la Bolle.

Les parents d'élèves concernés ont été réunis le mardi 17 octobre pour y recevoir les premières informations.

-Demande d'une augmentation de la subvention à la commune pour les achats (37 euros par élève actuellement, plus 200 euros pour des transports, par classe et par an). L'augmentation du coût des fournitures rend difficile l'achat des fichiers pour le cycle 2.

### Ventes :

-Jusqu'au 13 novembre, l'école organise une **vente de fromages de Franche Comté**. La livraison se fera à l'école le jeudi 30 novembre. Remerciements aux mairies de La Croix aux Mines et Ban de Laveline pour la publicité sur illiwap.

-Une réunion préparatoire du **marché de Noël** a eu lieu vendredi 20 octobre à 20 h 00. Nous remercions vivement le **peu de parents** présents et ceux qui se sont excusés. Espérons que d'autres personnes se manifesteront pour apporter leur aide.

Lors de cette réunion la date du **samedi 16 décembre après-midi** a été convenue. Toutes les bonnes volontés sont encore les bienvenues !

### Aménagements réalisés :

-Dans les 4 classes de l'élémentaire, la classe de PS et l'entre-classes du cycle 2, des étagères ont été fabriquées et posées « sur mesure » par les employés communaux.

-Une vieille table en bois a été repeinte avec un damier.

-Les bloc-portes ont été à nouveau réglés.

Un grand merci pour ces aménagements.

### - Cantine :

Les règlements concernant la cantine et la garderie ont été validés en réunion de conseil municipal le 14 septembre 2023.

Ils seront affichés sur la porte d'entrée de la cantine garderie et sont consultables sur le site de la commune de Ban de Laveline.

Remerciements à la mairie pour les aides financières et matérielles, ainsi qu'aux membres du conseil d'école pour leur participation.

Fin de séance.

La directrice,  
N. Grosgeorge.